

## LE PÈRE

## DU PEUPLE.

Journal politique hebdomadaire.

J.-B. GONDY

Directeur-général.  
CORNIER, gérant responsable.

PREMIER DE L'ABONNEMENT.

Pour un an, 40 fr. pour toute la France et 42 fr. pour l'étranger.  
Pour six mois, 6 fr. pour la France, et 7 fr. pour l'étranger.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.

On s'abonne :

A la direction générale rue de Puzy, 44, à Lyon; — Paris, rue des Postes, 43, et dans chaque canton de la France, chez les Directeurs de la société du PÈRE DU PEUPLE.

Les Annonces agrées sont insérées à raison de 25 cent. la petite ligne.

Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

## AVIS.

Les actionnaires du Journal le Père du Peuple, porteurs ou propriétaires de trois actions au moins de la société, sont invités à se réunir en assemblée générale, le 1<sup>er</sup> juin prochain, rue de Puzy, n° 44, à 4 heures du soir, à l'effet de délibérer sur toutes les questions sociales et modifications aux règlements et statuts.

L'assemblée délibérera, quelle que soit d'ailleurs le nombre des membres présents, et ses délibérations seront obligatoires pour tous les associés commanditaires (art. 20 des statuts).

Lyon, 29 avril 1848.

Le Directeur général,  
J.-B. GONDY.

Le Directeur général du Journal le Père du peuple, appelé à la candidature par les habitants de la Haute-Saône, s'y étant rendu pour répondre à leur vœux; le Rédacteur en chef de ce journal, pendant cette absence, s'est permis d'insérer deux articles intitulés : *Aperçu sur les questions sociales*, et signés Alfred Charlon, contre lesquels nous sentons le besoin de protester hautement. Le Père du peuple n'eut jamais de tendances ni au communisme ni au fourriérisme; il n'entra jamais dans son esprit de s'occuper d'utopies.

En conséquence, à dater de ce jour, le citoyen Francisque Ducros est révoqué de ses fonctions de Rédacteur en chef du Père du peuple et la rédaction confiée à un conseil.

Sous le titre de *Révision du pacte social*, M. Alfred Charlon semble vouloir nous donner du plus ultra-communisme, un exposé dont le premier article a paru dans le numéro 52 du journal le Père du peuple.

L'auteur commence par dire qu'il faut des formes radicales. « Où doivent-elles porter, dit-il, au siège du mal. Mais n'allons pas faire comme ces médecins mal habiles pour qui la maladie est toute dans ses manifestations extérieures, et qui s'arrêtant à combattre ces manifestations, croient avoir réellement combattu la maladie. Non, sachons trouver le siège du mal, et allons droit lui porter remède. »

Plus loin, il dit encore,.... « à moins d'un pacte social qui consacre pour tous des droits égaux, l'insurrection est le droit de toute société. »

Nous sommes d'accord sur le premier point, mais avant tout entendons-nous : le malade, c'est la société; la maladie, c'est l'inégalité des fortunes et des positions respectives des membres de cette société; enfin nous voulons être les médecins.

Guérissons le malade, si nous le pouvons, mais ne le tuons pas; et c'est précisément ce que je crains que vous ne fassiez, cher confrère. Votre grand remède de tous les maux, votre spécifique unique, c'est l'abolition du principe héréditaire et la fondation du capital social.

Nous en examinerons plus tard l'application et les conséquences; voyons pour le moment, si nous sommes bien en droit d'exercer la médecine, si l'on nous permettra enfin d'appliquer notre remède. Si nous consultons l'opinion générale, nous verrons qu'elle repousse notre système, et que si l'on allait aux voix,

nous n'obtiendrions qu'une désolante minorité composée encore, Dieu sait de quelles gens (Je fais abstraction de la classe pour ne voir ici que la moralité). Si nous consultons même, je ne dirai pas l'ouvrier fainéant et ivrogne, car celui-là consentirait à tout pourvu qu'il fût sûr d'avoir à sa disposition la clef de la cave nationale, mais l'ouvrier intelligent et laborieux; il nous rira au nez, s'il ne nous crache pas à la figure. Comment se déciderait-il à abandonner son petit pécule, auquel il tient d'autant qu'il lui a plus coûté d'acquiescer, et qu'il espérait transmettre à son fils comme souvenir de sa sollicitude; ce moyen de se survivre, lui sera-t-il enlevé? Nous lui casserions les bras à l'instant; le mobile si puissant qui l'a fait agir jusque maintenant, cesse de lui prêter son secours; il est paralysé. Bien plus, ne parlons pas de justice, car toutes les idées sont renversées; mais parlons de l'indignation qu'éprouvera ce brave ouvrier en pensant que le fainéant, ivrogne, débauché est arrivé tout aussi bien que lui au gouffre général. Il se repentira peut-être d'avoir été laborieux, et se promettra bien de ne plus user ses forces inutilement à l'avenir. Je suis bien certain, au reste, que M. Charlon, lui-même, fût-il appelé à nous donner une constitution, elle serait loin d'être ratifiée par la nation, comme il voudrait l'exiger de celle qui va sortir de notre assemblée nationale (Voir le n° 55 du Père du peuple).

Ainsi, n'ayant pas la majorité pour nous, nous n'avons pas le droit d'appliquer notre remède. Je crains fort qu'on nous dise même que c'est nous qui sommes malades et que pour réciprocité on ne nous conseille de prendre une dose d'ellébore.

N'importe, passons outre et voyons :

Parlerons-nous de l'affreux bouleversement qu'amènerait l'application de nos principes? On peut en juger par l'échantillon que nous en avons maintenant : en effet, il ne faut pas croire que notre révolution seule soit la cause du peu de confiance qui existe dans nos transactions commerciales, ce serait-là une grave erreur. Ce que les capitalistes craignent, c'est que, contre toute apparence, fort heureusement, mais par un de ces mouvements d'anarchie dont les révolutions approchent tant dans leur naissance, des principes semblables à ceux de M. Charlon, ne viennent à être proclamés. Ils resserrent leurs écus pour les avoir sous la main, les faire passer à l'étranger ou les distribuer à leurs enfants selon que le demanderont les événements. Ainsi, la crainte du communisme amené par l'anarchie, plus que les autres suites de notre révolution, est la cause de cette panique du numéraire qui menace de ruiner notre industrie et notre commerce. Que serait-ce donc lorsque ces principes seraient proclamés par la loi?

N'importe, passons outre encore et voyons :

Supposons donc l'évènement heureusement arrivé, faisons table rase et reconstituons une société.

On ne peut concevoir une société sans une autorité supérieure, quel que soit le nom qu'elle prenne. A l'époque où nous vivons, nous ne reconnaissons, et avec raison, d'autre pouvoir que le pouvoir électif; raisonnons donc sur cette hypothèse.

Le nom qui sort de l'urne du scrutin, n'est souvent élu qu'à une faible majorité relative, qui n'est autre chose que la minorité de l'assemblée. Le pouvoir établi a besoin pour fonctionner d'agents qui doivent être de son choix pour le plus grand nombre, sans quoi point de force gouvernementale; ces agents seront

pris dans son parti. Bien plus, cette minorité en faisant entrer des neutres dans son administration, se les attachera, s'en fortifiera, et une nouvelle élection sera certainement favorable au même parti. Voilà donc la majorité sous le joug de la minorité, et cette minorité disposant des trésors et des emplois qu'elle exploitera, sera alors la classe privilégiée reconstituée. L'égalité névisiterait plus, l'insurrection serait, selon vous, un devoir. Il faudrait donc recommencer la même comédie qui se terminerait encore comme la première.

Disons-le : puisqu'une société ne peut exister sans chef, il ne peut y avoir égalité dans les conditions. Vous ne pourrez jamais enrégimenter les hommes comme des marionnettes. Ou changez les hommes, ou changez votre système. Mais surtout persuadez-vous bien qu'une fois les liens sociaux rompus, vous n'arrêterez pas l'anarchie par un mot auquel vous avez fait perdre tout son prestige; votre pacte social ne serait-il pas de pure convention comme celui qui existe maintenant?

Je suis le premier à déplorer le sort des malheureux et à dire qu'il doit être amélioré le plus tôt possible; mais je ne crois pas qu'il faille pour cela renverser la société; je ne crois pas, comme je le disais en commençant, qu'il faille tuer le malade pour le guérir. Non, laissons jouir le petit propriétaire du fruit de ses épargnes; laissons-le cultiver le coin de terre qu'il a hérité de ses pères et qu'il désire transmettre à ses enfants; ne cherchons pas l'anarchie, mais prenons des mesures qui rétablissent plutôt la confiance générale si fortement ébranlée. Que l'impôt en progression croissante des fortunes soit établi sur de larges bases. Que du produit de cet impôt le pauvre soit secouru efficacement, c'est-à-dire, qu'il reçoive, non l'aumône du pain d'un jour, mais des capitaux qui lui permettent de gagner honorablement sa vie, et de fonder son petit pécule. Il me semble que l'application de ces mesures suffit pour rétablir l'équilibre dans les différentes classes de la société républicaine.

Telles sont les idées que m'a suggéré la lecture du premier article de M. Charlon; si vous les trouvez dignes d'occuper une place dans les colonnes de votre journal, vous ferez plaisir à.

Votre très-dévoué serviteur,  
JACQUET.

Bruyères, le 17 avril 1848.

## De la future Assemblée nationale.

A l'heure qu'il est, le scrutin a prononcé par toute la France, et dans peu les nominations connues nous permettront de préjuger la physionomie de l'assemblée nationale. L'opinion représentée par Lamartine paraît avoir prévalu, et les bons citoyens s'en réjouiront. La question républicaine est en dehors de tout débat, mais les opinions sociales, pour avoir voulu trop tôt se produire, ont subi un échec. La révolution de février n'en continuera pas moins d'être une révolution sociale; elle a été faite par le peuple, elle doit lui profiter, personne ne le conteste, mais nous pensons que les réformes introduites sans violences dans nos lois, par l'élément démocratique, assureront davantage le triomphe de ces doctrines que n'aurait pu le faire leur invasion dans une société non préparée à les recevoir.

Nous ne voulons pas ici, quant à présent, ju-

ger ces doctrines, mais il est constant qu'elles ont effrayé les propriétaires, elles devront donc attendre que la discussion leur ait donné en quelque sorte droit de cité ! Lorsque leur temps sera venu, s'il doit arriver, l'esprit public y sera préparé de longue main. Telle est la marche incessante du progrès ; les révolutions ne font jamais que proclamer des principes dès longtemps acceptés ; elles en sont la consécration légale.

En 1789, les privilèges de la noblesse et du clergé, abolis dans la célèbre nuit du 4 août, avaient été sapés par une discussion de trois siècles au moins. Pour renverser ceux de la bourgeoisie, en supposant qu'elle en aie, les dix-huit ans qui viennent de s'écouler ne peuvent évidemment suffire. Le communisme et le fourriérisme sont donc au moins prématurés.

La tâche de l'assemblée nationale qui va s'ouvrir sera donc simplement d'établir sur des bases solides notre jeune république, de régler la liberté dont le principe n'est plus contesté, d'introduire l'égalité dans les lois afin que celle-ci réagissant sur les mœurs, appelle à son tour la fraternité qui rendra inutile la charité chrétienne.

Cette tâche ainsi circonscrite est immense et nous aurons à la développer à mesure que les questions qui s'y rattachent se présenteront, et en les devançant quelquefois.

Par cette marche régulière l'opinion publique n'étant pas surexcitée, et les intérêts particuliers n'étant pas menacés d'une dépossession violente et actuelle, la confiance renaîtra et le crédit qui ne se commande pas et a besoin d'être frappé à l'effigie de la république, tout autant que la monnaie qui en est le signe représentatif, le crédit, cette sensitive du commerce et de l'industrie, renaîtra avec autant de promptitude qu'il s'est éloigné.

Nous n'indiquerons pas dans ce premier article, tous les moyens de faire renaître le crédit, cet agent actif de la production, mais nous dirons celui qui les domine tous, la confiance dans la durée de l'ordre, et par ce mot, nous entendons aussi bien l'ordre moral que l'ordre matériel. Il ne suffirait pas que la paix publique fut maintenue, il faut encore que la paix soit dans les esprits. A cet égard les républicains seuls peuvent sauver la république ; ils doivent le comprendre et le vouloir.

Que les clubs soient à la hauteur de leur mission, qu'ils se contentent de la somme de liberté conquise par la révolution de février, qu'aucune motion incendiaire ne sorte de leur sein, et surtout qu'ils ne songent pas à établir un gouvernement contre le gouvernement lui-même. En suivant ces sages errements, les clubs accompliront une tâche utile. Les ouvriers émancipés s'y formeront aux allures d'une discussion sage et éclairée ; des talents ignorés viendront s'y produire et prendre possession de la tribune, s'essayant par là à conquérir une tribune plus élevée. Chacun se familiarisera avec les hautes questions politiques et sociales et du choc des opinions naîtra la lumière.

Que la presse jouisse avec mesure de son émancipation. Sentinelle avancée de l'opinion publique, que chaque jour elle verse dans la circulation son contingent d'idées péniblement élaborées dans le silence du cabinet ; alors elle deviendra vraiment une puissance irrésistible.

Que l'ouvrier enfin rentre dans l'atelier et attende avec le calme de la force et la conscience de son droit, le résultat des efforts sympathiques des représentants que la nation vient d'élire. Qu'il se persuade bien que la démocratie régnant dans la loi produira ses fruits.

Que le gouvernement de son côté comprenne la grandeur de son institution. La monarchie était le gouvernement d'un seul au profit de quelques-uns ; la république doit être le gouvernement de tous, au profit de tous. Que le gouvernement ne soit donc d'aucun parti, car on ne peut appeler la démocratie un parti ; qu'il harmonise le capital, le travail et le talent sans être systématiquement hostile au premier. S'il s'abandonnait à cette pente fatale, il ne ferait que reproduire en sens inverse la faute du gouvernement monarchique qui était hostile ou tout au moins indifférent au deux autres.

C'est avec ces principes de la démocratie la plus pure que nous examinerons les travaux de l'assemblée nationale. Nous lui prêterons un concours loyal, ferme et bienveillant.

Tel est notre programme, et dans notre prochain numéro, nous donnerons nos idées politiques sur la constitution même, c'est-à-dire sur la forme du gouvernement, afin que cette forme soit stable et assure le triomphe de la démocratie ; car une république qui ne serait pas démocratique serait un non sens au 19<sup>e</sup> siècle.

Le progrès ne marche pas avec la rapidité d'une locomotive ; pour que l'idée devienne fait, il faut que cette idée, longtemps élaborée, soit entrée dans la conscience humaine ; n'est-ce pas assez d'avoir renversé la royauté qui était la clé de voûte de toutes les aristocraties ? n'est-ce pas assez d'avoir inauguré la République qui permet toutes les améliorations, parce qu'elle est elle-même la justice gouvernant les hommes. Le symbole, liberté, égalité, fraternité ne produira-t-il pas ses fruits, si on le laisse se développer paisiblement ? Commençons avant tout par asseoir notre jeune République sur des bases inébranlables ; arrièrè donc ceux qui, comme le disait dernièrement un ouvrier, brûleraient la République pour en avoir les cendres ! arrièrè ceux qui voudraient tenter de plano sur une nation de 35 millions d'hommes des expériences insensées. Il faut une République forte et sage et non créer à plaisir, une montagne socialiste qui, avec les meilleures intentions sans doute, précipiterait la France dans les horreurs de l'anarchie et de la guerre civile.

#### Electons du département du Rhône.

Le résultat a été proclamé vendredi dernier 28. Le Club central démocratique n'a obtenu que trois de ses candidats, les citoyens Joseph Benoit, Pelletier (de Tarare) et Greppo ; encore le premier avait-il été admis par le club général qui s'était coalisé avec 17 cantons ruraux, et a par là obtenu la majorité. Voici le nom des représentants élus par le département du Rhône.

Les citoyens :

Laforest, 126,743 ; Doure, 104,891 ; Aubertier, 84,644 ; Lortet, 83,664 ; Julien Lacroix, 80,969 ; Mortemart, 71,746 ; Gourd, 69,453 ; Paulhan, 64,057 ; Benoit (Joseph), 63,981 ; Mouraud, 59,774 ; Chanay, 54,604 ; Férouillat, 53,406 ; Pelletier de Tarare, 45,471 ; Greppo, 45,194.

#### De la constatation des décès.

Il est d'une extrême importance qu'on crée un service médical ayant pour but spécial de constater régulièrement les décès, de distinguer avec soin la mort réelle de celle qui n'est qu'apparente, et de donner une autorisation dorénavant indispensable avant qu'on puisse procéder à l'ensevelissement d'un cadavre quelconque. En effet, la précipitation aveugle ou coupable et fondée sur quelque motif d'in-

térêt sordide, n'a-t-elle pas causé, beaucoup plus souvent qu'on ne le pense, des inhumations trop promptes et même criminelles ?..... N'est-ce pas à tort qu'on se hâte toujours de couvrir le linceul pendant que le corps est encore chaud, et de déposer ensuite la dépouille mortelle dans la bière qui est clouée presque immédiatement après ? N'a-t-on jamais enseveli ou enterré des personnes encore vivantes ? Serait-il convenable de provoquer des recherches à cet égard, et difficile de trouver des exemples susceptibles de faire frémir d'horreur tout individu sensé, ainsi que d'exciter une scrupuleuse sollicitude de la part de toute administration éclairée ?

La dépense nécessaire pour organiser un service médical de cette nature, et qui intéresse à un si haut degré tout le monde, sans distinction, n'occuperait qu'une très-petite place sur le budget municipal, et ne pourrait donner lieu à aucune objection raisonnable.

Je termine en ajoutant que j'ai remarqué autrefois, dans quelques contrées étrangères, notamment en Illyrie, qu'on exposait aux regards du public, pendant trois jours consécutifs, le corps de toute personne décédée. On lui laissait la tête tout-à-fait découverte, et un gardien restait à ses côtés. J'ignore si cette coutume, qui existait encore sous l'empire français, n'est pas abolie aujourd'hui. Toutefois elle était fondée sur une véritable sagesse, et ne pouvait avoir pris naissance que dans un esprit supérieur et prévoyant. Je laisse à d'autres le soin des commentaires.....

#### Projet d'enseignement pour l'agriculture.

Sous l'empire des tendances ascensionnelles qui caractérisent particulièrement notre époque, la routine et l'empirisme doivent faire place à la science ; toutes les branches des connaissances humaines, sans exception, sont destinées à subir ses lois et venir puiser les éléments d'une vie nouvelle dans ce foyer commun et régénérateur, fruit heureux du génie, de l'émancipation de la pensée et par suite du développement de l'intelligence sociale.

Si telle est la loi du progrès chez les peuples civilisés, s'il est vrai que la science soit le flambeau qui doit éclairer la marche de tout art et de toute industrie, il en est une surtout qui en a particulièrement besoin, c'est l'agriculture, cette sœur aînée de toutes les autres, cette nourrice des sociétés ; cependant aveuglément dédaignée, elle est entièrement livrée à l'ignorance et à la misère qui en est la conséquence ; aussi lorsqu'on voit l'abandon absolu, ou les gouvernements laissent les populations agricoles, on serait tenté de les accuser d'incurie ou d'injustice, si on ne savait pas que l'humanité, suivant les lois de son développement, procède des ténèbres à la lumière, de l'ignorance à la science, comme l'homme procède de l'enfance à la virilité, de l'intelligence confuse à la lumière de sa raison. Il n'est pas moins triste de voir que la France, ce pays si admirablement situé pour l'agriculture, sillonné de fleuves, de rivières et de canaux, si avancé d'ailleurs sous le point de vue intellectuel, est encore obligée de payer, année commune, à l'étranger un tribut de dix-huit millions pour céréales, sans compter les animaux destinés à la boucherie, les chevaux pour la remonte de la cavalerie et ceux pour les usages domestiques. On est pareillement impressionné de trouver partout l'agriculture ignorant les éléments de son art, et n'obéissant qu'à une routine aveugle. Lorsque la science fait faire des pas de géant aux autres industries, la plus importante de toutes reste dans un engourdissement qui prouve que le soleil de

ESPÉRANCE.

Au milieu d'un vaste désert de sable s'élevait une haute montagne dont les cimes escarpées se perdaient au sein d'un nuage.

Et ce nuage était d'un noir livide et ne laissait voir que les flancs décharnés de la montagne, incessamment ébranlés par les éclats de la foudre.

Jamais le souffle de la tempête n'avait pu lever un coin de ce long manteau de deuil, qui pesait sur sa tête de granit depuis l'origine des siècles. Jamais un rayon de la lumière étincelante qui pénètre les mondes n'avait pu sonder les mystères de ces antiques sommets.

Et tout autour de cette montagne on voyait un cercle immense qui s'étendait jusqu'à l'horizon, et qui servait de limite à la terre de la bénédiction et à la terre de la malédiction.

Aucun arbre n'osait approcher ses rameaux de ce cercle maudit par l'ange des ténèbres, et les oiseaux qui, dans un vol téméraire, passaient par-dessus, repliaient aussitôt leurs ailes défaillantes et venaient rebondir sans vie sur le sol aride et nu.

Et dans l'intérieur de ce cercle de la malédiction, se trouvait un chemin couvert de ronces, qui serpentait en tout sens et venait aboutir à une grotte, s'ouvrant au pied du nuage noir et roulant ses ténébreuses spirales autour de l'axe de la montagne.

Au fond de cette grotte humide et sombre se trouvait un enfoncement dans le rocher, et à la partie inférieure une large fosse.

Et dans cette fosse quatre têtes d'homme, séparées du tronc, se mouvaient avec violence, heurtant les unes contre les autres et s'arrachant des lambeaux de chair avec leurs dents.

Elles n'avaient plus de voix pour crier; mais à l'horrible contraction des muscles de la face, on comprenait de quelle atroce douleur elles étaient tourmentées dans cette effrayante lutte, entourées de monstrueux reptiles qui les étreignaient de leurs nœuds glacés et se tordaient tout sanglants les uns sur les autres.

Sur le bord de cette fosse était une ombre ayant l'apparence d'un homme. Cette ombre était attachée au rocher par trois chaînes de fer, et ses pieds qui plongeaient dans la fosse étaient déchirés par les morsures des quatre têtes, et des serpents glacés qui montaient le long de son corps.

Sa tête chauve et décharnée retombait sur sa poitrine, et elle se serrait avec ses bras, luttant contre le froid de la mort qui commençait à la saisir.

Elle était couverte d'une sueur de sang, et ses dents s'entrechoquaient avec violence. La source de ses larmes avait tari, et au milieu de leur orbite livide ses yeux ternes et desséchés erraient dans l'égarément de l'agonie sur les objets sinistres de cette scène de désolation.

Et derrière elle un grand nombre de spectres armés de glaives et de casques étincelants la frappaient en poussant des cris de joie et cherchaient à la faire tomber dans la fosse.

Mais elle s'attachait aux angles du rocher sur lequel elle laissait les traces sanglantes de ses ongles et de ses phalanges meurtries.

Et il y avait si longtemps que cette cruelle lutte durait, que les os de son squelette avaient creusé la pierre où elle avait été enchaînée.

Et quand les spectres avaient frappé cette ombre, une autre ombre s'empressait autour d'elle et venait panser ses blessures.

Cette nouvelle ombre avait la forme d'une jeune vierge, et semblait partager les angoisses de celle qu'elle venait secourir.

Sa blonde chevelure se déroulait en longues boucles de soie sur ses blanches épaules, et deux ruisseaux de larmes descendaient de ses yeux le long de ses joues de rose.

De temps en temps elle jetait ses bras autour de l'ombre enchaînée au rocher, comme ces lianes verdoyantes qui enlacent avec des rubans de fleurs de vieux troncs sans feuillage, et elle cherchait à la réchauffer en la pressant sur son cœur.

Elle posait ses lèvres brûlantes sur son front pâle et gla-

essais. Le sillage a été de 11 nœuds. Cette grande vitesse témoigne assurément en faveur du nouveau propulseur.

« — Le steamer le Napoléon, après avoir touché à Cherbourg et y avoir pris quelques pièces d'artillerie, s'est rendu devant Portsmouth et Southampton, où il a salué les forts. Ses saluts lui ont été rendus, et, après avoir fait l'admiration des nombreux visiteurs qu'il a reçus à son bord, il devait retourner au Havre, où il est attendu ce soir. »

Il y avait un homme qui n'était pas sur le Napoléon, — un homme qui n'avait pas été admis à prendre sa part de cette promenade triomphale, — un homme que les journaux ne nomment pas.

Cet homme était tout simplement Sauvage, l'inventeur des hélices, — Sauvage, qui depuis treize ans, travaille et lutte : — deux ans d'abord, pour trouver et appliquer son hélice; ensuite, onze ans contre l'incrédulité, l'envie et la malveillance.

C'était Sauvage, — l'homme qui, depuis treize ans, — a dépensé tout l'argent qu'il avait, — toute la santé qu'il avait, — pour arriver à son but.

D'abord, en construisant le Napoléon, on avait essayé, à grands frais, de perfectionner l'hélice de Sauvage, — perfectionner, c'est-à-dire dépouiller l'inventeur, c'est-à-dire faire en sorte — que son brevet, qui n'a plus que quelques années à courir, — ne lui eût rapporté que la ruine et les avanies de toutes sortes, — tandis que le triomphe et l'argent seraient pour d'autres.

De perfectionnements en perfectionnements, — on en est arrivé précisément au point de départ, c'est-à-dire à l'hélice de Sauvage, à l'hélice du Napoléon.

J'eus en ce moment une des impressions les plus tristes que j'aie ressenties de ma vie.

Je savais que Sauvage — était enfermé dans la prison du Havre pour une misérable dette, contractée, sans doute, pour l'hélice alors niée et aujourd'hui triomphante.

On regardait avec fierté rentrer le Napoléon, et personne, excepté moi, peut-être ne pensait à l'inventeur.

Le lendemain les journaux disaient ce que je viens de copier plus haut.

J'allai voir Sauvage dans sa prison; — il s'était parfaitement installé, — seulement, — comme il étouffait dans une chambre fermée, — il laissait ouverte, la nuit, la fenêtre de sa cellule, — mais les chiens de la prison — aboyaient avec fureur contre cette fenêtre ouverte, et troublaient le repos de tous les prisonniers, — on lui enjoignit de fermer sa fenêtre; il essaya d'obéir, — mais en vain, à chaque instant, se sentant suffoqué, — il se levait, ouvrait la fenêtre, et les molosses recommençaient leur vacarme.

Il prit un couteau et un morceau de bois, — et fit une machine qui lançant de très-loin aux chiens de l'eau et des boulettes de terre, les obligea à se réfugier dans leur niche et les réduisit au silence. — Il était heureux comme un roi de ce triomphe.

Depuis qu'il est en prison — il joue du violon, — et il met de côté les cordes qui se cassent — pour en faire toutes sortes de machines ingénieuses. — Je trouvai sur sa fenêtre un bassin fait par lui avec une feuille de zinc. — Dans un bassin était un bateau construit avec un couteau. — Il avait trouvé tout simplement un moyen de diminuer et réduire presque à rien le poids d'un bâtiment à remorquer.

Sur des bouteilles — était un modèle d'hélices appliquées à l'air pour faire un moulin; l'un était en papier noirci; l'autre était formée avec les palmes d'oiseaux qu'il avait attrapés sur le toit de sa prison.

Et je le trouvai là ne se plaignant que d'une chose, — que le Napoléon — ne répondit pas encore à ses espérances et à ce qu'il veut de son hélice.

Il ne s'est trouvé personne parmi tous ces hommes riches qui étaient fiers d'aller montrer aux Anglais cette invention française, qui allât demander à Sauvage la permission de lui prêter la somme nécessaire pour sa mise en liberté!

Est-ce donc ainsi qu'on récompense, en France, le génie et le dévouement à une idée féconde?

l'intelligence n'a pas encore échauffé ses membres.

A la vérité, sur quelques points des savants se sont groupés et ont fondé des sociétés d'agriculture; leurs travaux, joints à ceux de quelques hommes éminents, tels que les Rozier, les Thaër, les Dombales, les Nivière et plusieurs autres, ont jeté les éléments de la science agricole; honneur au dévouement de ces hommes, s'ils n'ont pas trouvé la richesse, ils ont du moins aidé à défricher le champ qui doit produire et la postérité reconnaissante placera leurs noms parmi ceux des conquérants de la science et des bienfaiteurs de l'humanité; leurs savants travaux et leurs nobles exemples commencent à produire des fruits, et les comices agricoles se multiplient; mais leurs efforts seront-ils suffisants pour galvaniser ce corps immense qui couvre le sol, pour le faire vivre de la vie rationnelle, de cette vie de l'intelligence qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, doit faire de l'homme le roi de la création; il est permis d'en douter; la science seule, dont la vulgarisation est un droit en même temps qu'un devoir de notre époque, peut résoudre ce problème.

Il s'agit pour cela d'organiser l'enseignement de manière que les villes ne jouissent pas seules du bénéfice des écoles scientifiques et d'en faire diverger les rayons vivifiants vers les campagnes, même les plus éloignées de leur foyer. Ce ne serait après tout, qu'un acte de bonne et due justice, et une compensation aux charges qui pèsent sur elles.

RÉCIT ET RÉFLEXIONS.

La mer commençait à remonter, — le soleil couchant colorait de teintes rouges et violettes le sable humide de la plage. — La mer unie et calme, — blanchie seulement sur ses bords, par la marée montante, — semblait un grand manteau couleur d'algue-marine avec une frange d'argent.

Tout-à-coup, — au détour de la hève, parut un bâtiment d'une forme noble et majestueuse, — c'était le Napoléon qui revenait au Havre.

Le Napoléon, — c'est-à-dire le bateau à vapeur à hélice, — le bateau à vapeur sans ces roues incommodes qui ont rendu jusqu'ici les bâtiments à vapeur impropres à la guerre, — le bateau à vapeur — qui marche à la voile quand le vent lui est favorable, aussi vite qu'un autre navire, et qui continue sa marche avec son charbon et ses hélices sans se ralentir, quand le vent devient contraire, — en un mot la réalisation d'un problème longtemps nié et traité d'absurdité et de folie.

On lisait le lendemain dans plusieurs journaux :

« Le vapeur, nouveau modèle, le Napoléon, construit au Havre pour le compte de l'état par M. Normand, est arrivé du Havre à Cherbourg mercredi dernier, dans l'après-midi, pour éprouver sa marche et ses machines; il a fait ce trajet en sept heures. On sait que c'est le premier bâtiment français auquel est appliqué le nouveau système de propulsion, consistant en une vis ou hélice mue par la vapeur, et qui, placée à l'arrière et immergée, tourne dans l'eau avec une vitesse considérable, de manière à faire filer au navire 10 à 11 nœuds en temps favorable. La force de cette hélice équivaut à un appareil ordinaire de 120 chevaux. »

« Il y avait à bord du Napoléon, pour constater le résultat des expériences, une commission présidée par M. Conte, directeur général des postes, et composée de MM. de la Gâtinerie, chef du service de la marine au Havre; Moissard, ingénieur des constructions navales et agent général du service des paquebots de la Méditerranée; Alix, sous-ingénieur; Bellanger, capitaine de corvette; Normand, constructeur, et Comte fils, secrétaire. »

« Le bâtiment a parcouru trois fois notre rade dans toute sa longueur. MM. l'amiral préfet maritime, le sous-préfet de l'arrondissement, les chefs de service du port, les ingénieurs des constructions navales, et plusieurs officiers de la marine militaire et administrative, ont assisté à ces

cé, repoussant d'une main les spectres qui se précipitaient sur cette malheureuse victime, et lui montrant de l'autre un signe qu'elle n'avait pas encore remarqué dans le fond de la grotte.

Et quand l'ombre enchaînée avait été atteinte par un glaive, la jeune vierge déchirait le voile qui recouvrait son sein, et elle le plaçait tout trempé de ses pleurs sur la nouvelle blessure.

Alors le sang cessait de couler, et les deux ombres regardaient le signe qui se montrait toujours dans le même endroit de la voûte.

Et la jeune vierge se penchait sur elle et lui révélait des sublimes mystères.

Alors l'ombre enchaînée oubliait ses terreurs et ses supplices, et elle souriait en l'écoutant, et ses yeux retrouvaient des larmes pour arroser les mains bénies qui seraient les siennes. Et sa langue se déliait pour faire entendre des chants de reconnaissance : Fille du ciel sois bénie, car j'allais mourir, et ton regard m'a sauvé !

Fille du ciel sois bénie, car j'étais suspendu sur les bords de la fosse, et ta main m'a retenu au moment où j'allais tomber dans l'abîme.

Sois bénie, car le froid du sépulcre avait glacé la moëlle de mes os, et la chaleur de ton sein m'a rendu l'existence !

J'étais comme le faible passereau qui se débat tout sanglant sous les serres de l'aigle, et c'est toi qui m'as donné la liberté.

Mon cœur allait cesser de battre et c'est toi qui lui as rendu la vie en le pressant sur le tien !

Fille du ciel sois bénie, car j'étais comme le voyageur qui expire sur une terre étrangère, les yeux tournés vers le ciel de sa patrie, et c'est toi qui m'as arraché de la tombe pour conduire mes pas sous le toit paternel !

Sois bénie, car j'étais comme l'oiseau fasciné qui descend de branche en branche, éperdu et frémissant, jusque sous l'herbe épaisse où se cache le serpent redoutable, et c'est dans tes bras que tu m'as reçu !

J'étais comme le matelot qui sur la planche d'un vaisseau échappé au naufrage se balance au-dessus de l'Océan furieux, illuminé de mille éclairs, au bruit sinistre de la tempête, et c'est toi qui m'as montré dans les mystérieuses ténèbres de l'horizon le port où je devais diriger les efforts de ma rame.

Comme le laboureur qui voit éclater la foudre sur la cime du chêne où il était venu se mettre à l'abri de l'orage, et c'est toi qui l'as détourné de ma tête en me couvrant de tes ailes divines !

Comme la colombe dont l'oiseau de proie a enlevé les petits, et c'est toi qui me les a fait retrouver !

Fille du ciel sois bénie, car je ne songeais pas à l'avenir, et c'est ta bouche qui m'a enseigné à prononcer ce mot !

Et quand la jeune vierge disparaissait, l'ombre enchaînée retombait dans ses cruelles angoisses, et les spectres la frappaient avec une violence toujours croissante pour la faire tomber dans la fosse.

Sa voix ne pouvait plus se faire entendre, ses larmes cessaient de couler, et une sueur de sang ruisselait le long de ses membres contractés.

Alors la jeune fille accourait du fond de la grotte, et

s'élançant par-dessus la fosse, elle retombait à ses pieds en lui disant :

Prends courage, fils de l'homme ! je partagerai tes douleurs et je pleurerai avec toi.

Les larmes qui tomberont de tes paupières, je les recevrai et je les essuierai avec les tresses blondes de mes cheveux.

Le sang qui coule de tes blessures, je l'étancherai avec les feuilles de rose qui ornent mon front, et j'appliquerai mes lèvres sur tes chairs meurtries et déchirées pour leur rendre la chaleur et la vie.

Prends courage fils de l'homme ! quand tes forces défailleraient et que le frisson de la mort parcourrait toutes les parties de ton être, je poserai ma bouche sur ta bouche, je respirerai avec toi et je te presserai sur mon sein jusqu'à ce que tu aies rouvert les yeux.

Quand les spectres viendront pour te jeter dans l'horrible fosse je te cacherai sous les plis de mon voile et là je te révélerai des mystères qui rempliront ton cœur de joie.

Prends courage fils de l'homme ! je connais le sentier qui conduit hors de ce lieu d'angoisses, et je viendrai à l'heure où rien ne trouble le religieux silence de la nuit ; je te prendrai dans mes bras et je t'emporterai sous un ciel tout parsemé d'étoiles sur une terre bénie où tu trouveras le bonheur !

« Prends courage, fils de l'homme ! car avec les larmes de mes yeux, avec les fleurs de mon front, avec les baisers de ma bouche, avec les étreintes de mes bras, je te donnerai quelque chose de plus précieux que mes larmes, de plus précieux que les fleurs de ma chevelure, de plus précieux que mes baisers, je te donnerai ce qui n'a point de nom sur la terre et ce qui s'appelle dans le ciel l'amour infini de Dieu :

« Ainsi parlait la jeune vierge. L'ombre enchaînée l'écoutait avec avidité. Les spectres frappaient toujours, mais elle ne sentait plus les coups qu'ils lui portaient, et les morsures des quatre têtes et des serpents qui se roulaient furieux à ses pieds ne lui causaient plus de douleur. Peu à peu ses yeux reprirent leur éclat, son front se redressa vers le haut de la voûte, son corps devint lumineux comme le soleil et déployant deux ailes blanches, elle s'envola vers les cieux.

« Les spectres, c'étaient les maux qui sont sur la terre.

« L'ombre enchaînée, c'était l'humanité.

« La jeune vierge, c'était l'espérance.

« Et sans l'espérance l'humanité n'aurait pas pu traverser la mer orageuse de la vie ! »

#### Le Christ. — Appel aux petits enfants.

Petits enfants, venez à moi,  
Venez, j'aime votre innocence,  
Livrez vos cœurs à l'espérance,  
Et pleins d'une fervente foi,  
Petits enfants, venez à moi.  
Sur l'homme, en vain l'orage gronde,  
Les vices marchent triomphants,  
Il faut régénérer le monde,  
Venez à moi, petits enfants.

Oui, de ce siècle corrompu  
Enfants, l'égoïsme est l'idole ;  
Chez l'homme, sourd à ma parole,  
De tous les biens l'un est repu,  
Par le travail l'autre rompu.  
Partagez-vous plaisir et peine,  
De Dieu c'est accomplir la loi,  
Nous sauverons l'espèce humaine,  
Petits enfants, venez à moi.

Quand chez l'homme la charité  
A perdu toute sa puissance,  
Le luxe insulte l'indigence.  
Enfants, que la fraternité  
De vos cœurs soit la déité,  
A celui qui de froid expire  
Il faut des baisers réchauffants ;  
Aux bienfaits joignez un sourire.  
Venez à moi, petits enfants.

Quand l'homme pour sa nation,  
Ses maîtres, ses lois d'esclavage,  
Fait du sol un champ de carnage,  
Enfants, vivez dans l'union,  
Elle écrase l'oppression !  
Ecoutez ma voix qui vous crie :  
Que des humains Dieu seul est roi...  
Pour ne former qu'une patrie,  
Petits enfants, venez à moi.

Si l'homme enfin dresse ma croix,  
D'épines tresse ma couronne,  
C'est que jamais il ne pardonne  
A ceux dont l'énergique voix  
Veut réformer les vieilles lois.  
L'un me vend, l'autre me renie ;  
Mais calmez vos pleurs étouffants  
Mon sang noiera la tyrannie !  
Venez à moi, petits enfants.

Le gérant responsable : D. Cornier.

Lyon. — Imprimerie de GUYOT,  
Hôtel de la Manécanterie, rue de l'Archevêché, 2

Nous avons éprouvé quelques jours de retard pour l'envoi des 3 derniers numéros, soit à cause des élections, soit sous le rapport du chômage des ouvriers compositeurs !

A l'avenir nous prendrons toutes les mesures, afin que chaque numéro puisse paraître le dimanche matin dans toute la France.

La Société du journal le Père du peuple, demande des représentants dans chaque département, fonctions honorables et lucratives.

S'adresser aux bureaux du Journal, rue de Puzy, 11, à Lyon.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

**LES CRIMES**

**DE LOUIS-PHILIPPE CAPET,**

**LE CI-DEVANT ET DERNIER ROI DES FRANÇAIS ;**

PAR LE CITOYEN J.-B. GONDY,

Auteur de la Grammaire nationale des écoles et fondateur du Père du Peuple

120 pages in-8. — Prix : 1 fr. 25 cent.